

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire? Comme il serait peut-être plus facile de régler l'affaire si le Canada suivait l'exemple de la Grande-Bretagne, de la France et de bien d'autres pays en établissant des relations diplomatiques avec la Chine continentale, le gouvernement canadien prend-il actuellement des mesures pour reconnaître la Chine continentale et établir des relations diplomatiques avec elle?

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur. Je ne peux rien ajouter à ce qui a déjà été dit au sujet de l'établissement par le Canada de relations diplomatiques avec le gouvernement de Pékin.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire? J'aimerais demander au premier ministre quelles sont les conditions. Pourrait-il préciser? Il me semble qu'il est allé beaucoup plus loin cette fois-ci qu'auparavant. En mentionnant Pékin comme la région à laquelle les conditions seraient imposées, ne voulait-il pas dire Formose?

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur. Je ne pense pas être allé plus loin que d'habitude en discutant cette question. Avant d'admettre le gouvernement de Pékin aux Nations Unies, il faut tenir compte de l'étendue de la région que viserait son mandat en tant que membre des Nations Unies et l'inopportunité de mesures qui assujettiraient les habitants de Formose sans leur consentement au gouvernement de Pékin.

[Français]

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Est-il exact que le gouvernement canadien a invité récemment la Chine communiste à ouvrir une mission commerciale à Ottawa, et quelle a été la réaction de Pékin à ce sujet?

M. l'Orateur: Je doute que cette question soit recevable.

[Traduction]

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant d'une telle offre.

[Français]

M. l'Orateur: De toute façon, on semble avoir répondu à la question, mais je ne crois pas qu'elle était acceptable.

L'ÉDUCATION

DROITS EXCLUSIFS DES PROVINCES À CE SUJET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que le premier ministre a annoncé que le principal sujet d'étude à la conférence fédérale-provinciale du mois de juin sera l'aide à l'éducation au niveau universitaire, peut-il assurer la Chambre que les droits exclusifs des provinces en matière d'éducation seront respectés au cours de cette conférence?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, notre attitude sera certes conforme à la constitution.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Puis-je alors lui demander ce que le gouvernement fédéral a à faire dans une conférence où l'on traitera de l'éducation?

M. l'Orateur: A l'ordre!

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTRÔLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Dans sa déclaration de samedi soir le premier ministre a demandé un cessez-le-feu ou une entente plus normale d'armistice au Vietnam; dimanche U Thant et le président de Gaulle ont déclaré qu'on ne pouvait rien faire pour le moment au Vietnam, et, aujourd'hui, U Thant, secrétaire général, déclare que les Nations Unies ne peuvent rien faire quant au Vietnam; le premier ministre peut-il donc se prononcer sur la déclaration émanant de Pékin selon laquelle sa proposition n'était rien de plus qu'une supercherie américaine?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra, j'en suis sûr, qu'on ne saurait sous forme de questions demander au premier ministre ou au gouvernement de se prononcer sur une déclaration faite à l'extérieur de la Chambre. Le député voudra peut-être tourner sa question autrement.